

Formation sur les processus TNA et TAP, sur les outils de planification et de priorisation participatifs.

Le processus TNA et TAP

Technical Guidance for updating the Technology Needs Assessment (TNA) and developing a Technology Action Plan for the implementation of Cote D'Ivoire's NDC

date



CONTEXTE

L'objectif du projet est de faciliter la mise à jour d'une Évaluation des Besoins Technologiques (EBT/TNA) comprehensive et d'un Plan d'Action Technologique (PAT/TAP) pour la Côte d'Ivoire. L'assistance technique, suivant les documents stratégiques et la priorisation des secteurs vulnérables, mènera une catégorisation et priorisation des technologies nécessaires qui obtempèrent à la CDN de la Côte d'Ivoire et les autres stratégies nationales.

Les résultats attendus sont : i. Soutenir l'introduction d'une coordination avec l'AND pour le procès de mise à jour de l'EBT/TNA ; ii. Une étude de faisabilité et évaluation pour la création d'un Système Intégré pour l'Innovation des Technologies Climat (SIITC/ICTIS) et des technologies sobres en carbone existantes en Côte d'Ivoire ; iii. Identifier de façon comprehensive les besoins techniques et technologiques dans le secteur des CDN ; iv. Identifier les besoins de renforcement des capacités techniques pour le déploiement de ces technologies et adaptation des logiciels ; v. Mettre en œuvre le Plan d'Action Technologique (PAT/TAP) pour la Côte d'Ivoire avec toutes les parties prenantes.

Ce projet est mis en œuvre par le consortium OIKO, CIBOLA Partners et CSI, qui a été sélectionné pendant le procès d'attribution de marché, et il favorisera l'Assistance Technique dans la Côte d'Ivoire. L'autorité de mise en œuvre est le CTCN (Centre et réseau des technologies climatiques) dans le cadre du Programme de soutien pour la préparation du GCF (Fonds Vert pour le Climat). L'Autorité nationale désignée (AND) est le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD). Le point focal GCF est M. Marcel Yao, Directeur de la Coopération Internationale et de la Mobilisation des Financements auprès du MINEDD. L'Entité nationale désignée (END) est M. Kumassi Philippe Kouadio, Sous-Directeur du développement et transfert de technologie climatique auprès du MINEDD.

PRÉSENTATION DU TRAINING MODULE N° 1

Déroulement : 2 jours dans le cadre d'un atelier

Sujets à traiter :

1. Le processus global de l'évaluation des besoins technologiques, ses objectifs, ses étapes et son calendrier ;
2. Les outils de planification participative et d'établissement des priorités (par exemple, l'outil d'évaluation multi-critères, les outils d'engagement des parties prenantes et les approches d'intégration de la dimension de genre) afin de cartographier et d'engager efficacement les parties prenantes ;
3. Comprendre et appliquer les garanties environnementales et sociales tout au long du processus d'évaluation des besoins technologiques, y compris le maintien de l'équilibre entre les sexes et la prise en compte des préoccupations environnementales lors de l'identification et de la hiérarchisation des technologies.

OBJECTIFS

1. Se familiariser et comprendre le processus TNA en général (ses objectifs, ses étapes, son déroulement)
2. Comprendre les outils de planification participative (outils d'évaluation, d'engagement des parties prenantes) afin d'engager efficacement les parties prenantes
3. Comprendre les enjeux sociaux et environnementaux du processus d'évaluation des besoins technologiques (questions du genre, préoccupations environnementales)
4. Comprendre dans les grandes lignes les secteurs prioritaires du TNA en Côte d'Ivoire

INDEX

1. Introduction : Évaluation des besoins en technologie
2. Les étapes de la TNA et de la TAP
3. Acteurs du TNA et du TAP
4. Présentation des outils de planification participative et d'établissement des priorités
5. Les secteurs prioritaires en Côte d'Ivoire
6. Intégration de la dimension du genre

1. Introduction : Évaluation des besoins en technologie

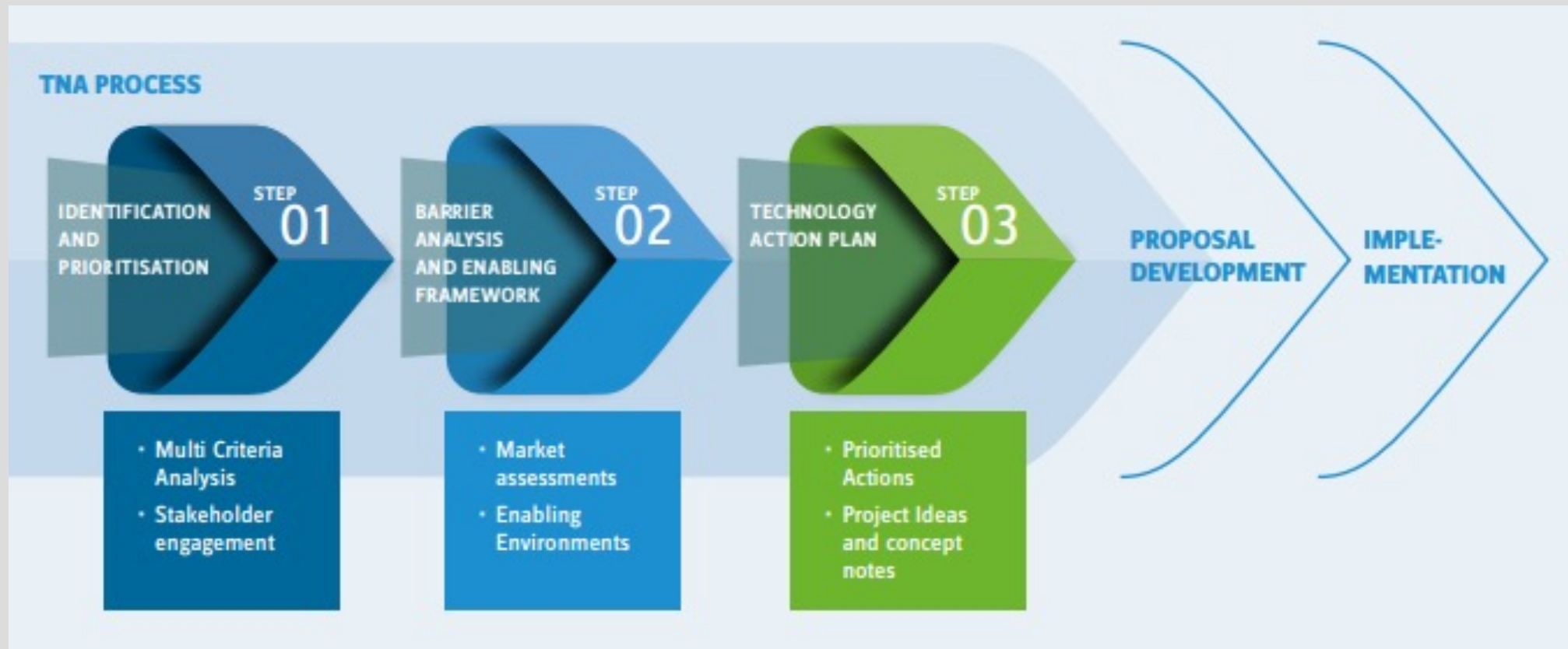
Origines du TNA et du TAP : Programme stratégique de Poznan pour le transfert de technologies (COP14) CCNUCC.

Objectif du TNA et du TAP : augmenter les investissements dans le transfert de technologie. Permettre aux PMA d'accéder aux technologies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Définition du TNA et du TAP : "Ensemble d'activités participatives, pilotées par les pays, visant à identifier, sélectionner et mettre en œuvre des technologies respectueuses de l'environnement pour réduire les émissions de CO2 (atténuation) et/ou la vulnérabilité au changement climatique (adaptation)".

La méthodologie TNA

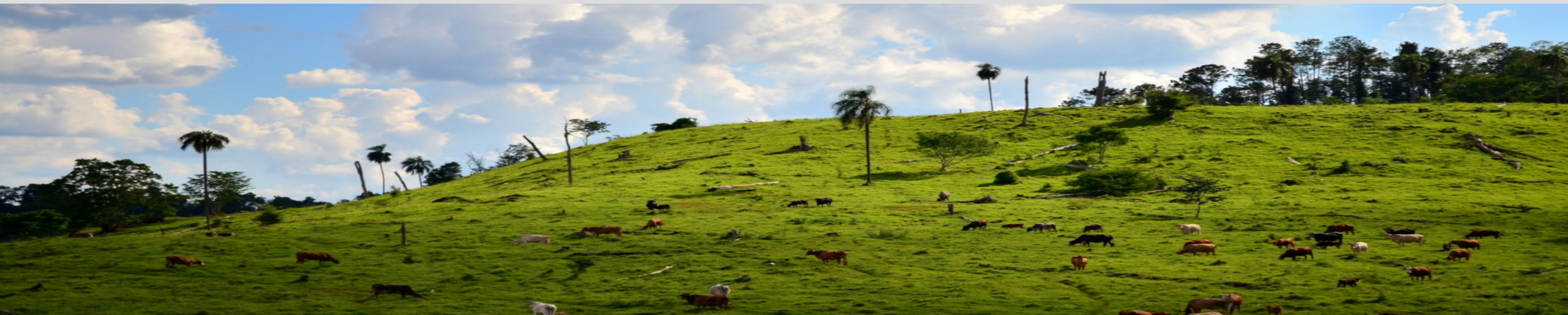
Pour assurer la cohérence avec la CCNUCC, notre méthodologie suivra le processus de priorisation spécifié dans les directives recommandées par le PNUE (PNUE)-DTU pour l'évaluation des besoins technologiques. Depuis sa création en 2001, la méthode d'évaluation des besoins technologiques est utile pour élaborer et mettre en œuvre les CDN. Le processus TNA est organisé autour de trois activités principales :



Objectifs du TNA

Objectifs :

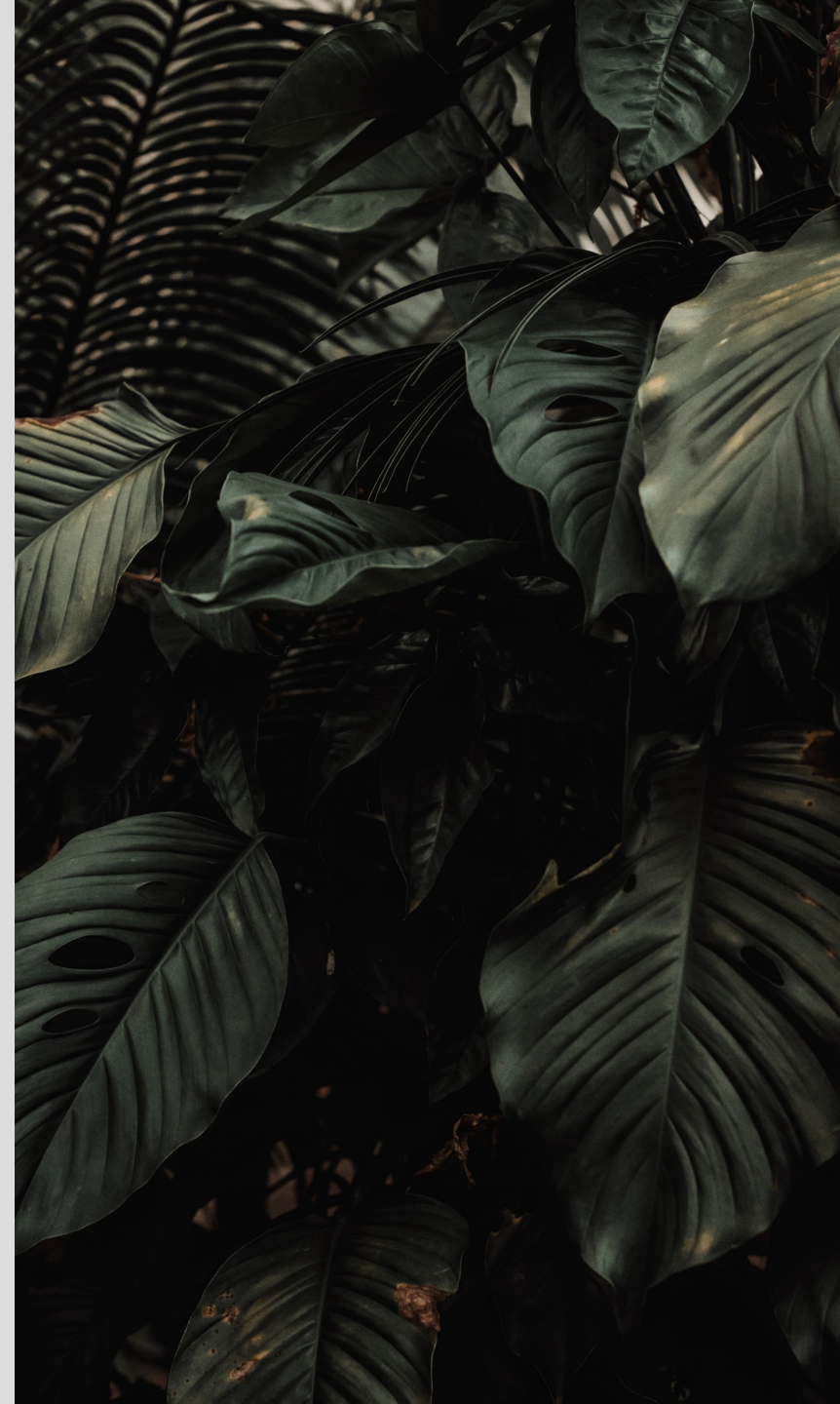
1. Identifier et promouvoir les technologies d'atténuation/adaptation pour les secteurs sélectionnés.
2. Identifier, analyser et éliminer les obstacles au déploiement et à la diffusion des technologies. Faciliter le cadre propice à leur réalisation.
3. Articuler un plan d'action technologique (PAT) présenté en termes d'IDÉES de projet, avec des suggestions d'ACTIONs basées sur les deux étapes précédentes.



Caractéristiques du TNA

Caractéristiques :

1. Il devrait être intégré à d'autres processus similaires en cours visant à soutenir le développement durable.
2. Il doit s'agir de processus participatifs :
 - Il est essentiel d'impliquer tous les acteurs clés.
 - Les acteurs clés ne sont pas égaux les uns aux autres (car ils représentent différents groupes de parties prenantes) et ont donc des rôles différents à jouer, à différents moments du processus.
 - Leur identification précoce est cruciale.



Résultats attendus du TNA

Résultats escomptés :

1. Les données du PCT peuvent être utilisées pour élaborer le plan national sur le changement climatique.
2. La méthodologie TNA peut être utilisée pour évaluer d'autres besoins environnementaux locaux.
3. À partir du développement et/ou de l'ajustement des idées de projet, articulées dans le PAT, des propositions de projet concrètes et adaptées à l'investissement (pour la recherche de financement) peuvent être développées.



2. Étapes du TNA et du TAP Plans d'action technologiques (TAP) et idées de projets

Étape 1 - Identification et hiérarchisation des technologies

Objectif :

- Sélectionner les secteurs prioritaires pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que les technologies liées à chaque secteur, en vue d'une analyse plus détaillée et de leur inclusion dans le PCT.

Méthodologie :

- Examen des documents de planification existants (évaluations des besoins technologiques, PANA, communications nationales, plans énergétiques, plans pour les énergies renouvelables, NDC).
- Participation d'acteurs clés possédant une expérience et une expertise
- Informations provenant de la banque de données technologiques (Guides ENT, etc.)

Livrable :

- Présélection des secteurs, sous-secteurs et technologies d'adaptation et d'atténuation.

Etape 2 - Analyse des obstacles et cadre favorable/environnement favorable

Objectif :

- Analyser les conditions du marché pour chacune des technologies sélectionnées et identifier les obstacles existants et les options de suppression pour le déploiement des technologies.

Méthodologie :

- Animation d'ateliers avec des groupes sectoriels de 5 à 10 parties prenantes.
- Ateliers de formation et guides

Livrable :

- Solutions pour supprimer les obstacles prioritaires. Par exemple : institutionnel, juridique, technique, social, culturel.
- Rapport sur l'adaptation et l'atténuation de TNA

Étape 3 - Plans d'action technologiques (TAP) et idées de projets

Objectif :

- Donner la priorité aux actions visant à créer un cadre/environnement favorable pour faciliter le déploiement des technologies.
- Processus politique : obtenir le soutien de politiciens

Méthodologie :

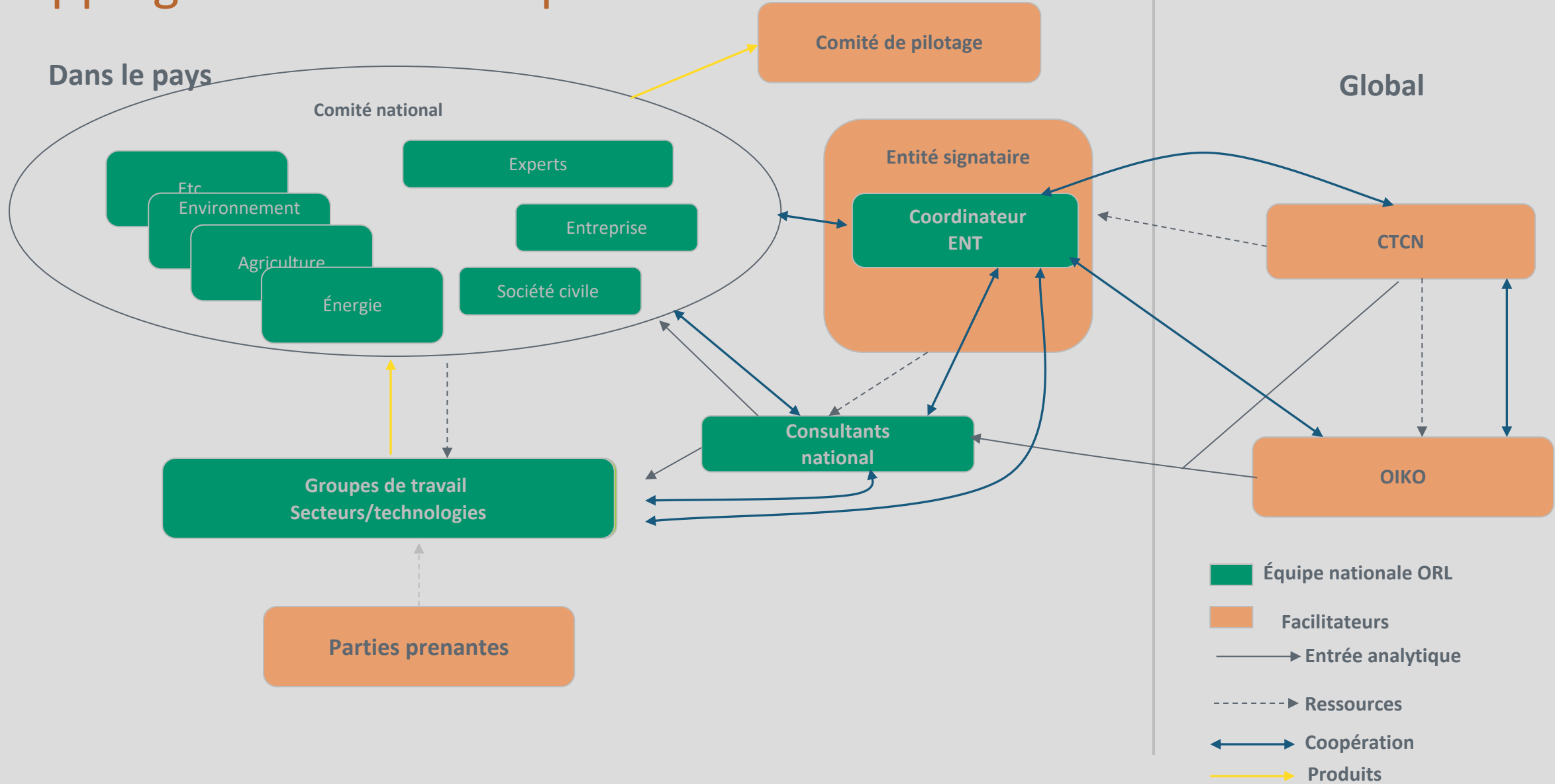
- Plan d'action technologique (TAP) et guide TAP

Ressources nécessaires :

- Besoin de financement (externe, local, régional)
- Programmes spécifiques, mécanismes de transfert de technologie

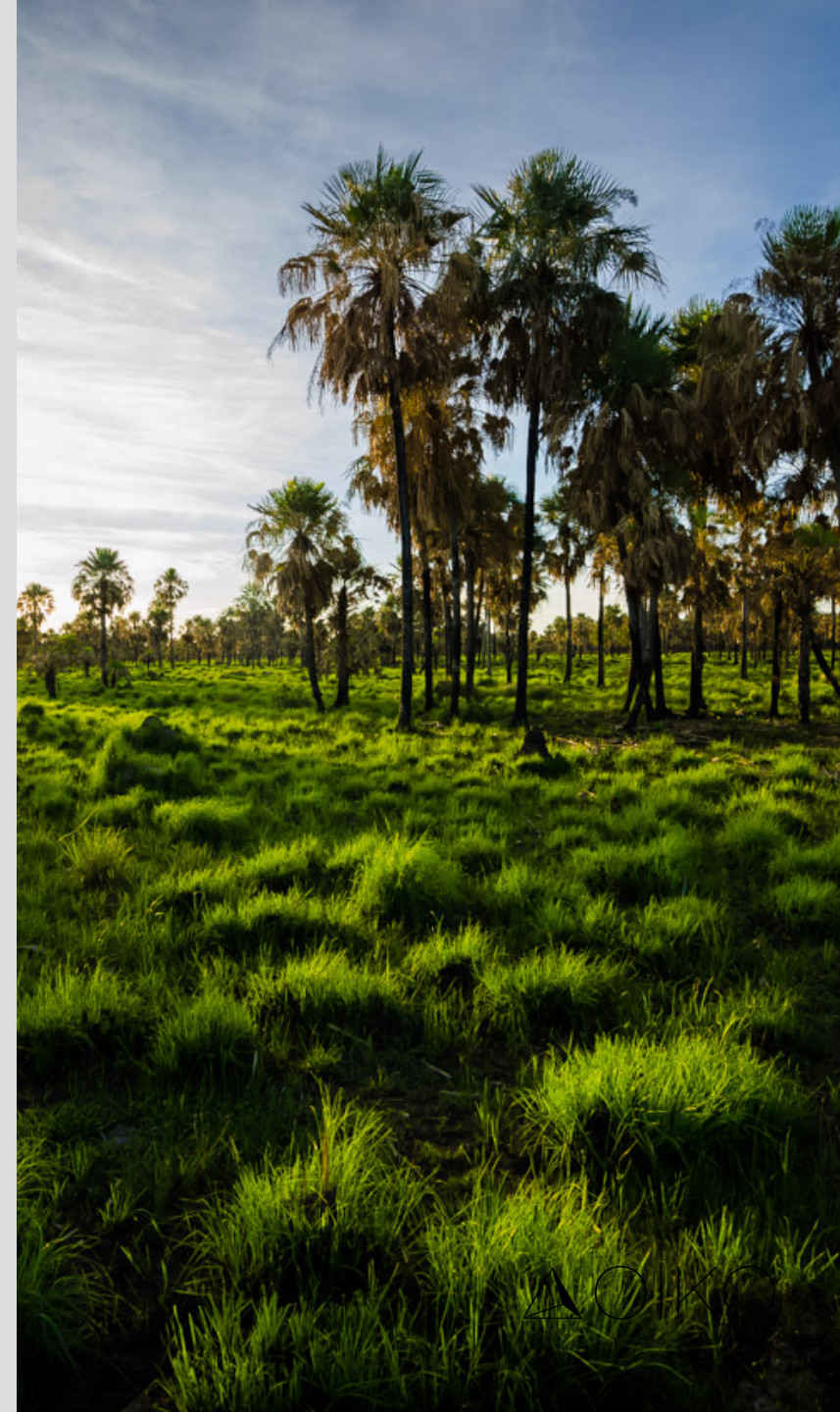
3. Acteurs du processus TNA et TAP

Mapping des acteurs du processus TNA et TAP



Définitions: acteurs du processus TNA et TAP

1. Équipe nationale : la tâche principale de l'EN-ENT est de convenir des secteurs prioritaires pour l'adaptation et l'atténuation, en accord avec les parties prenantes.
2. Coordinateur national : le coordinateur national est nommé par l'entité adjudicatrice (ministère ou entité étatique responsable du TNA).
 - Il est chargé de faciliter toutes les tâches pertinentes et d'assurer la communication entre les membres du comité TNA, les consultants nationaux et les groupes de parties prenantes.



Définitions: acteurs du processus TNA et TAP

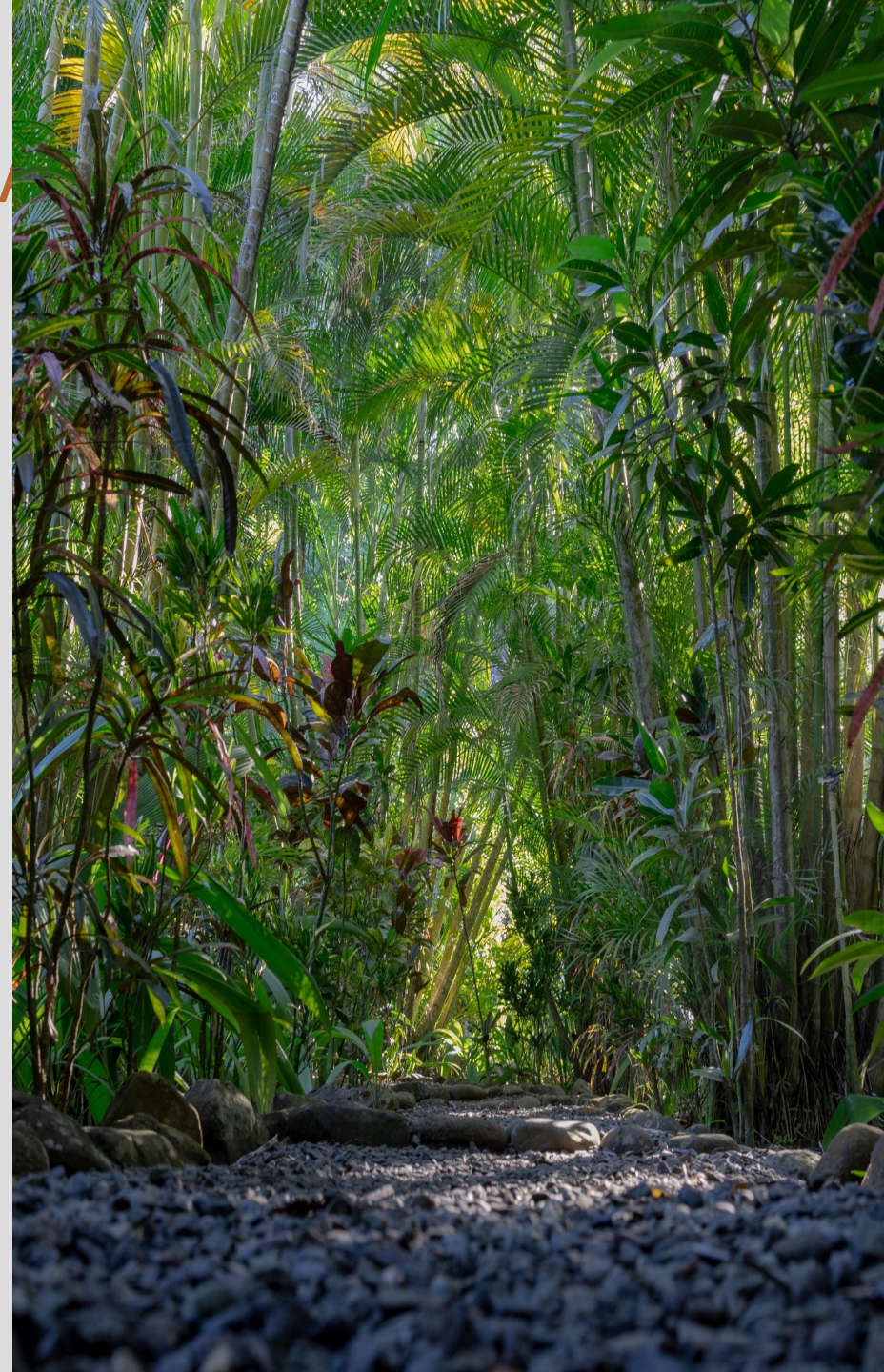
Comité national TNA : dirige le projet, en coopération avec le coordinateur TNA. Responsabilités spécifiques :

- Identifier les priorités nationales de développement ;
- Identifier les secteurs prioritaires en matière de besoins technologiques ;
- Décider de la constitution de groupes de travail sectoriels/technologiques ;
- Approuver les technologies et les stratégies d'atténuation et d'adaptation recommandées par les groupes de travail sectoriels.
- Fournir un feedback sur les TAPs.
- Le comité TNA doit être composé de représentants des ministères concernés, de la société civile (ONG), du secteur privé et d'experts ou d'universitaires.

Définitions: acteurs du processus TNA et TA

Consultants : les consultants principaux seront sélectionnés par le coordinateur national ENT/TNA. Les responsabilités comprennent :

- Fournir des services liés au processus et des conseils techniques nécessaires à la réalisation du TNA/TNA, du BA&EF et du PAT/TAP.
- Mener et entreprendre des activités telles que la recherche, l'analyse et la synthèse à l'appui du TNA/TNA ; PAT/TAP, et fournir tous les résultats du projet.
- Participer à des ateliers de renforcement des capacités.
- Travailler en étroite collaboration avec le coordinateur national pour faciliter la communication au sein de l'équipe nationale TNA (consultants, groupes de travail sectoriels et comité national), s'engager avec les parties prenantes, créer un réseau, ainsi que coordonner et communiquer sur tous les produits livrables.



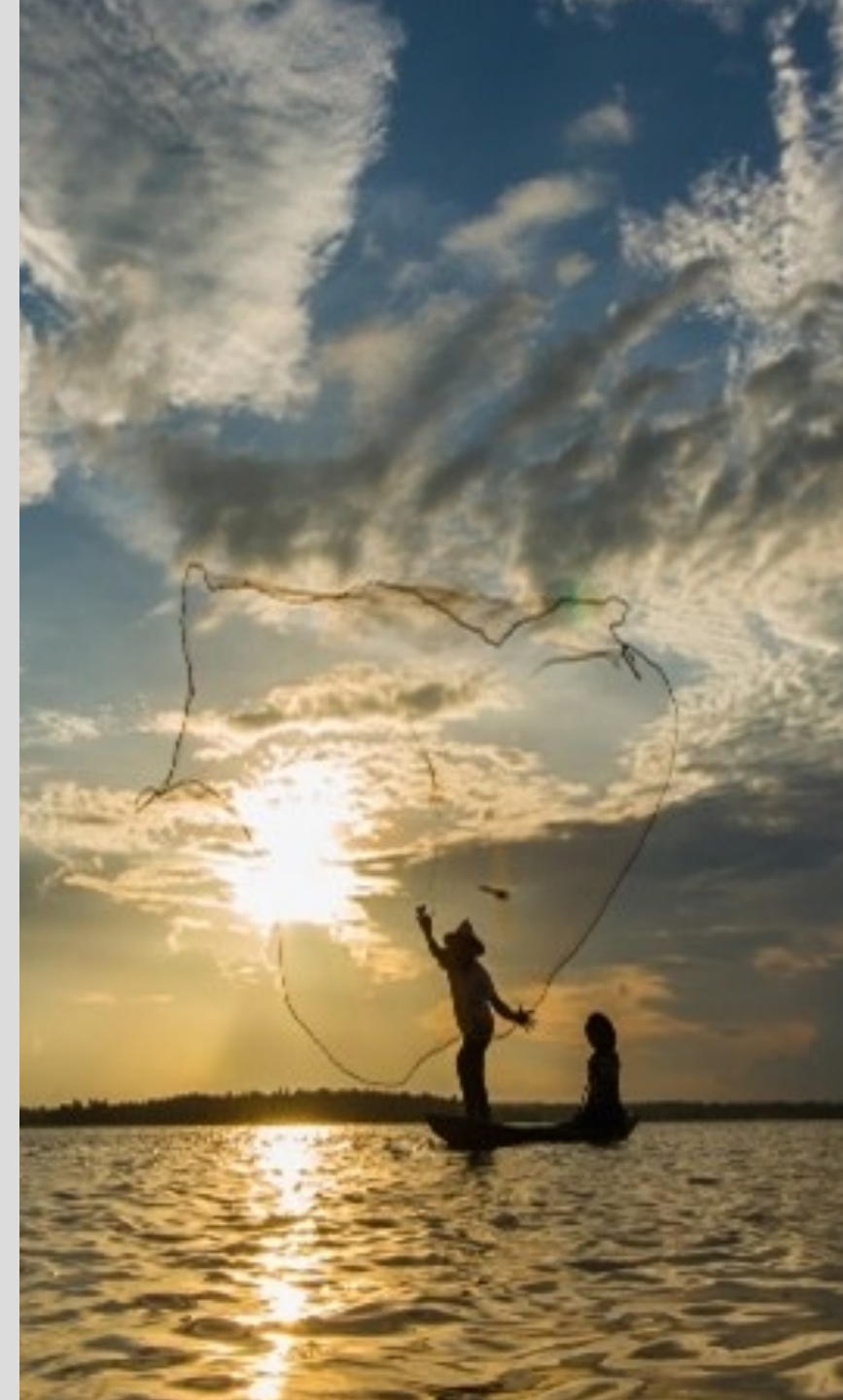
Définitions: acteurs du processus TNA et TAP

Comité directeur national : composé de membres de tous les ministères concernés, de décideurs politiques et de parties prenantes clés du secteur privé. Son rôle est le suivant :

- Fournir des orientations de haut niveau à l'équipe nationale TNA/TNA et contribuer à l'acceptation politique des TAP.
- Il est prévu que le Comité directeur national ne se réunisse que 2 ou 3 fois, une fois que l'équipe TNA/TNA aura été mise en place et que les secteurs prioritaires seront connus ; et, vers la fin du processus, une fois que le TAP/TAP sera finalisé.
- Cependant, comme pour tous les aspects du processus d'évaluation des besoins technologiques, la composition exacte, le rôle et les responsabilités du comité de pilotage doivent refléter les structures existantes et avoir un sens dans chaque contexte national. La flexibilité est essentielle, et il est possible que des chevauchements soient trouvés entre lui et le comité national TNA, ce qui ferait même apparaître ce comité de haut niveau comme superflu.

Définitions: acteurs du processus TNA et TAP

Parties prenantes concernées : Le coordinateur national et le comité national TNA doivent s'assurer que le TNA/TNA est un processus véritablement participatif dans lequel les parties prenantes ont un rôle à jouer. **Toute personne ayant un intérêt** ou étant affectée par le processus d'évaluation des besoins technologiques ou ses résultats doit être considérée comme une partie prenante pertinente.

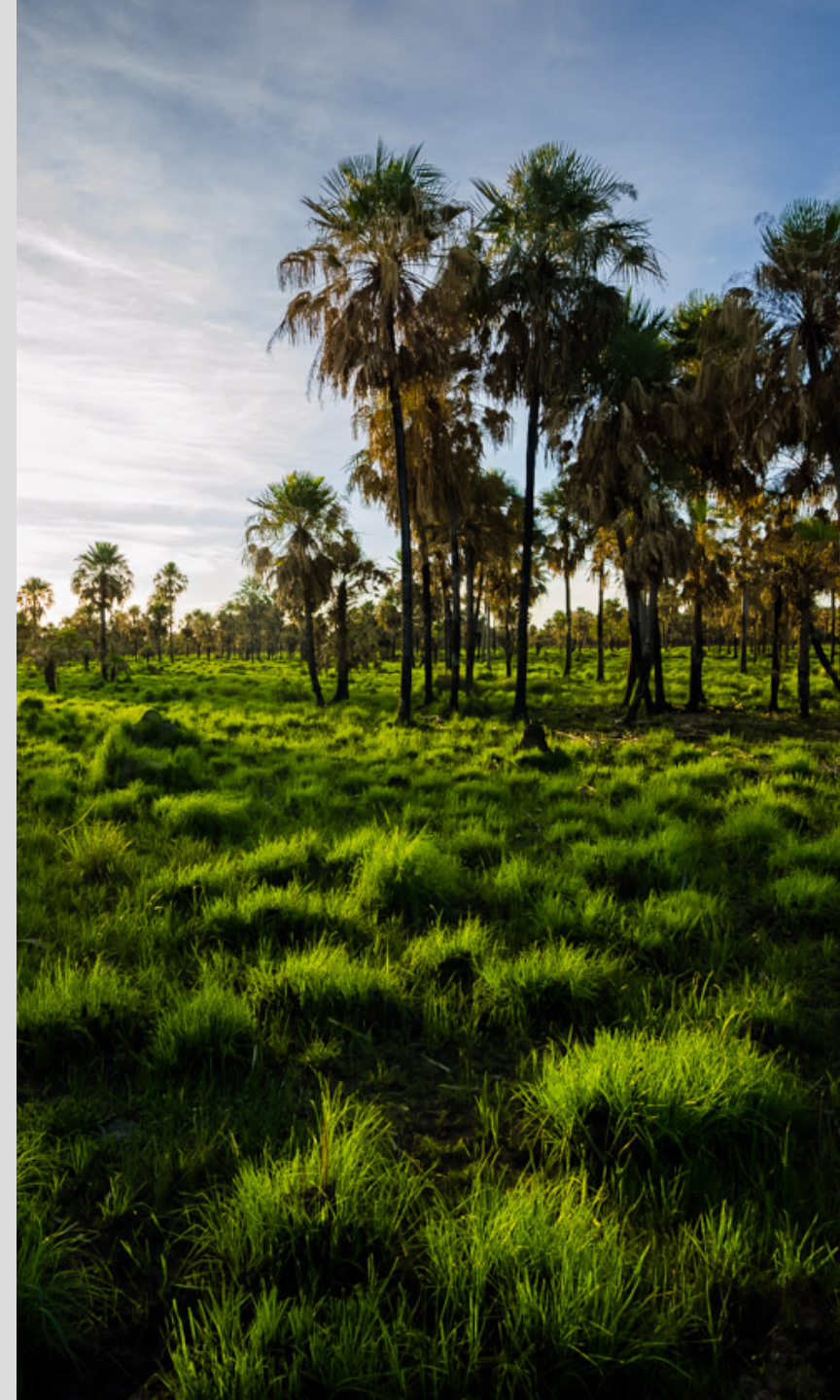


5. Présentation des outils de planification participative et d'établissement des priorités

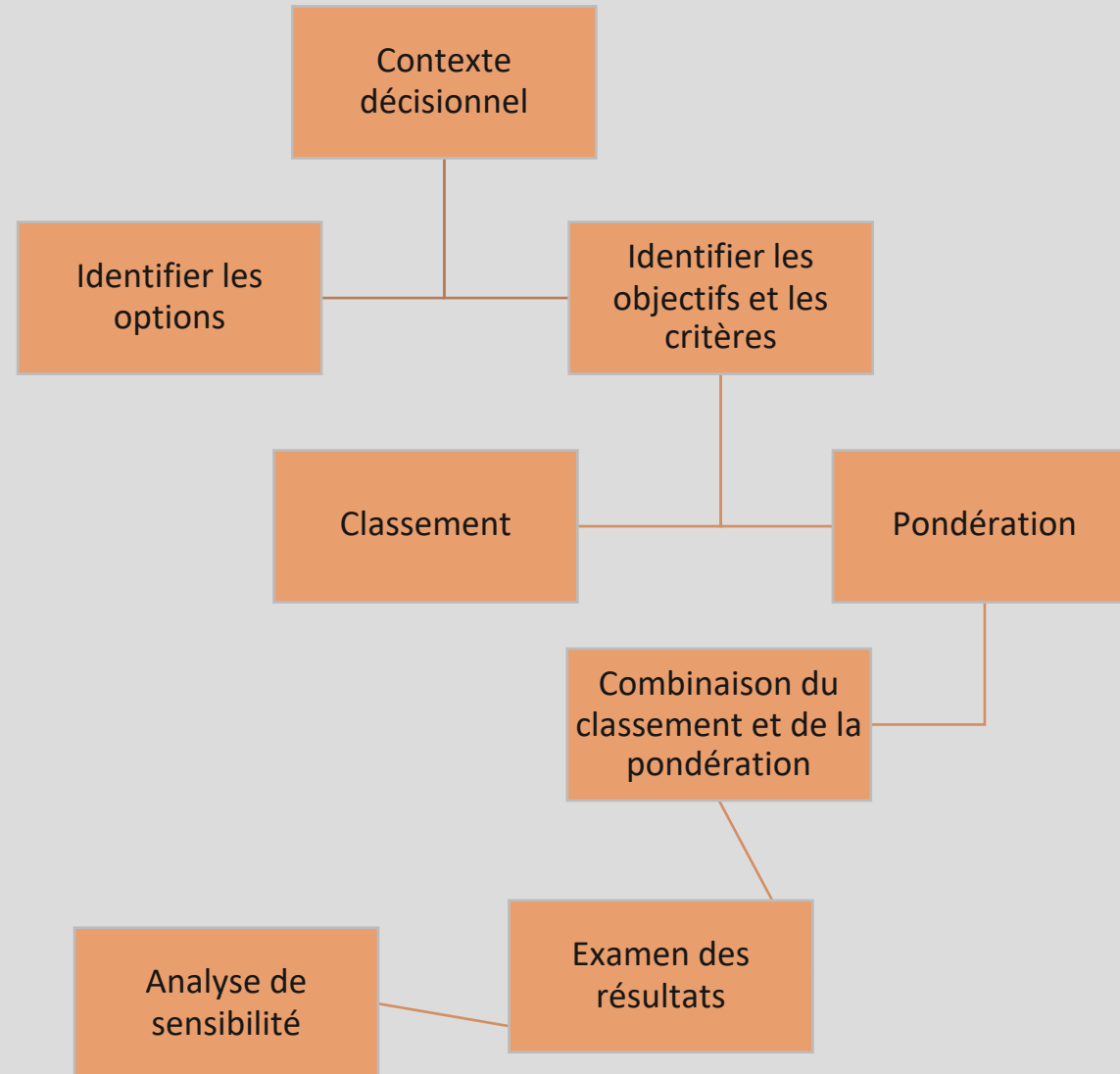
Analyse multicritères (AMC)

L'analyse multicritères (MCA/MCA) est un outil d'aide à la décision qui consiste en une approche structurée utilisée pour l'évaluation de différentes alternatives (dans ce cas, les technologies) afin de déterminer les priorités parmi les diverses options. Il permet :

- (a) identifier une seule option privilégiée,
- (b) établir un classement des options,
- (c) faire une courte liste d'options, puis prendre une décision,
- (d) distinguer les options acceptables et inacceptables.

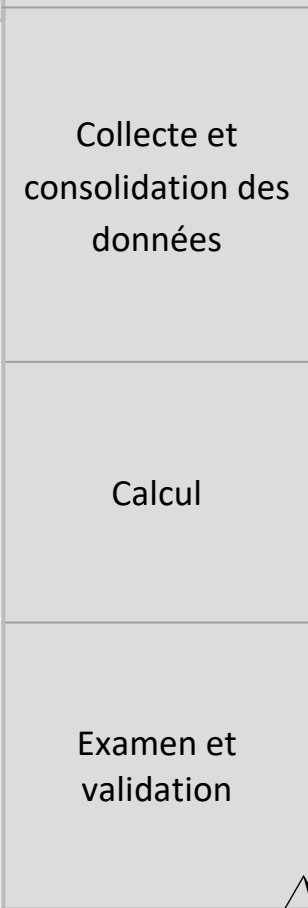


Méthodologie de l'AMC



Les étapes de la réalisation de l'AMC

Activité des étapes	
1. le contexte décisionnel	Évaluation du contexte
2. l'identification des options	Collecte et consolidation des données
3. l'identification des objectifs et des critères	Participation des parties prenantes et collecte de données
4. classification	Participation des parties prenantes et collecte de données
Pondération des critères	Participation des parties prenantes
6. la combinaison des classements et de la pondération	Calcul/utilisation des outils
7. examiner les résultats	Contrôle du sens, validation
Analyse de sensibilité	Tester les effets des différents points de vue/incertitudes des données



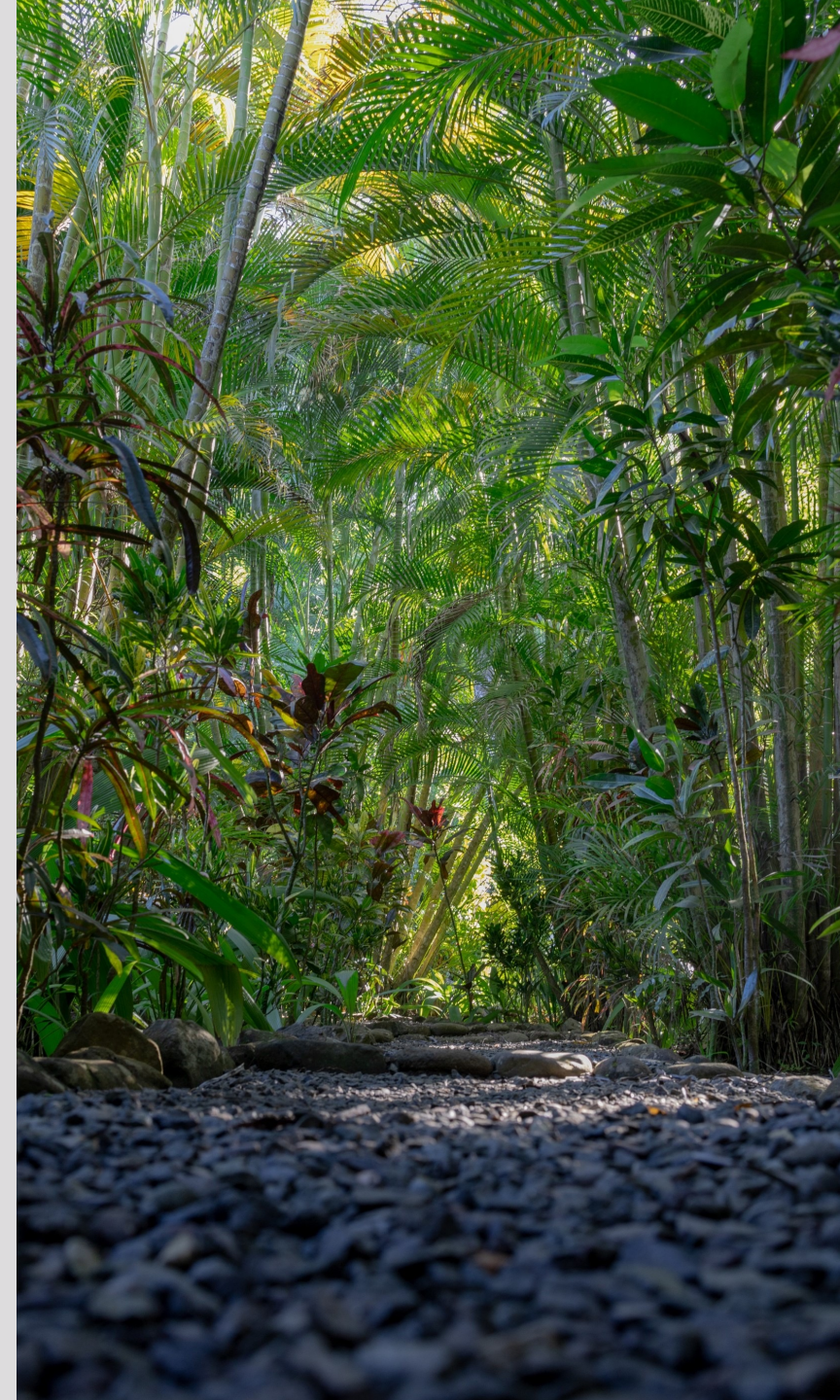
Participation des parties prenantes

4. Les TNA et les TAP en Côte d'Ivoire

Hiérarchisation des secteurs

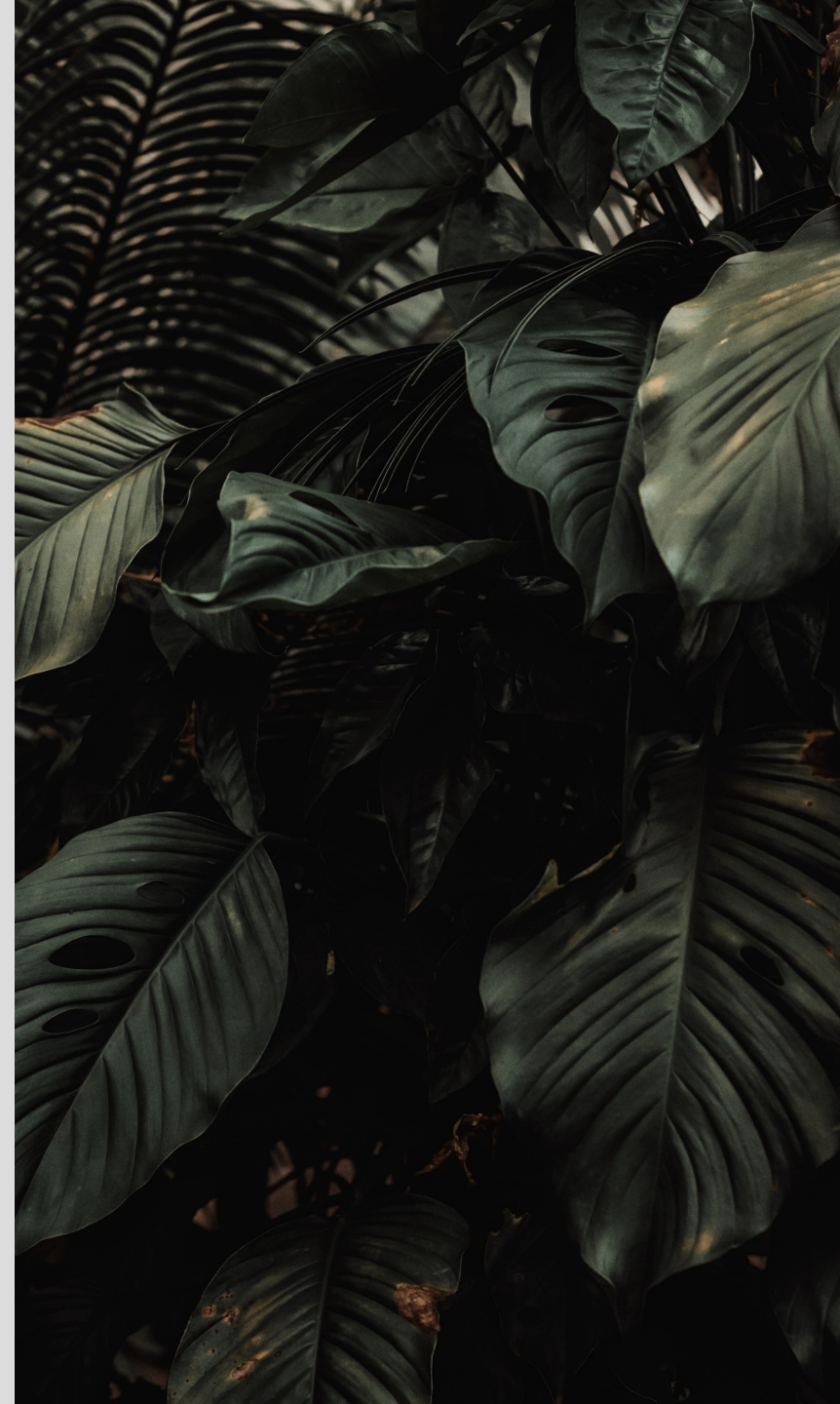
- Principale tâche de l'équipe TNA : s'accorder sur les secteurs prioritaires pour l'atténuation et l'adaptation.
- Processus à réaliser relativement rapidement, en s'appuyant sur les analyses et documents de planification nationaux ou stratégiques existants.
- Sélection de deux ou trois secteurs bien définis, relevant à la fois de l'atténuation et de l'adaptation (la méthodologie de l'évaluation des besoins technologiques suppose qu'une part égale du budget est choisie pour être consacrée aux technologies dans les deux cas).

Processus participatif simple, reflétant des priorités de développement plus larges, et conforme à d'autres processus nationaux.



Hiérarchisation des **secteurs** : Exemples de critères de hiérarchisation

1. Niveau des contributions aux émissions de GES (prairies, cultures, fermentation, sols agricoles, combustion de carburant)
2. Vulnérabilité aux effets du changement climatique
3. Priorité aux investissements futurs dans la réduction des GES
4. Importance de l'impact social
5. Importance de l'impact économique
6. Adaptabilité



Étapes du processus de hiérarchisation des technologies

Phase I

- Identification des technologies/mesures

Phase II

- Évaluation des technologies à l'aide de l'AMC

Stade III

- Prise de décision

Priorités sectorielles pour l'atténuation et l'adaptation

Secteurs prioritaires établis par les Contributions déterminées au niveau national en Côte d'Ivoire.

Secteurs prioritaires dans la mise à jour des NDC du Cote D'Ivoire

Adaptation

Production agricole, sylviculture et sécurité alimentaire

Énergie

Transport

Ressources en eau

Santé et épidémiologie

Communautés et villes résilientes (infrastructure)

Écosystèmes et biodiversité

Atténuation

Agriculture

Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (LULUCF)

Énergie et transports

Processus industriels et utilisation des produits (IPPU)

Déchets

6. L'intégration de la dimension du genre

À quoi fait référence la perspective de genre ?

- L'intégration de la dimension de genre n'est pas un objectif en soi.
- Il s'agit d'une approche visant à promouvoir l'égalité des sexes.
- Il a été établi au niveau mondial comme une stratégie pour promouvoir l'égalité des sexes.
- Par l'adoption du programme d'action de la quatrième conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Pékin en 1995.



Intégration de la dimension du genre

- La lutte contre le changement climatique offre l'opportunité et le défi d'élaborer des politiques publiques dans une perspective de genre. De même, repenser les solutions qui favorisent le développement durable et réduisent les inégalités existantes entre les hommes et les femmes est un impératif dans ce domaine. Dans son cinquième rapport d'évaluation de 2014, le GIEC note que "les inégalités de genre, la pauvreté, la discrimination sexuelle et le manque d'institutions fortes augmentent la vulnérabilité aux risques climatiques ».
- Ainsi, en tenant compte de ces inégalités, le consensus mondial a reconnu ces dernières années l'importance d'intégrer les droits des femmes et l'égalité des sexes dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, ce qui s'est avéré renforcer l'efficacité des interventions, des programmes et des ressources. Les hommes et les femmes sont indispensables pour trouver des solutions au problème du climat. Toutefois, les différences dans les constructions sociales et culturelles entre les hommes et les femmes doivent être prises en compte car elles déterminent également les inégalités (et par conséquent une plus grande vulnérabilité) face aux manifestations et aux conséquences du changement climatique de manière différenciée.

Intégration de la dimension du genre

- Dans ce cadre, selon les engagements établis et les lignes stratégiques pour une perspective de genre, et en tenant compte de la méthodologie appliquée pour la cartographie des acteurs clés, il est nécessaire de prendre en compte les aspects suivants :
 - Promouvoir une participation égale en vue de l'émancipation des femmes, tant dans les institutions gouvernementales que dans les organisations de la société civile.
 - Intégrer les femmes et **les hommes** de manière égale dans la participation afin d'inclure les différentes manières dont le changement climatique affecte les femmes et les hommes.
- En ce qui concerne les institutions gouvernementales, il peut s'agir des organes techniques responsables de l'intégration de la dimension de genre dans les différentes institutions, tels que les mécanismes de genre ; par exemple, le ministère de l'agriculture et de l'élevage dispose d'une direction du genre et de la jeunesse rurale, et d'autres institutions ont des secrétariats ou des directions du genre. Le ministère des affaires féminines, l'institution responsable des politiques d'égalité des sexes dans l'État, est un autre acteur clé dans une perspective de genre.
- En ce qui concerne les organisations de la société civile et le secteur privé, promouvoir la participation des organisations de femmes dans leur diversité : urbaines, rurales, indigènes et/ou mixtes dans lesquelles les femmes participent et ont un pouvoir de décision et/ou de représentation.
- En ce qui concerne le monde universitaire, il est proposé de promouvoir la participation d'universitaires et de chercheurs ayant une expérience dans les études spécifiques sur le genre et/ou les études liées au changement climatique, ainsi que sur les peuples indigènes, l'agroécologie et les rôles des femmes productrices, entre autres sujets.

Écart entre les sexes en Côte d'Ivoire

Conformément à ses engagements, la Côte d'Ivoire a développé des politiques visant la prise en compte et la protection des femmes. Or, selon l'Indice du Genre dans les Objectifs de Développement Durable (Equal Measures 2030, 2022), **la Côte d'Ivoire occupe sur 144 pays la 121ème place**. L'Afrobarometer (2022) s'est entretenu avec 1.200 adultes ivoiriens en novembre et décembre 2021. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%.

Résultats de l'enquête :

- Les femmes bénéficient moins de l'éducation secondaire et post-secondaire que les hommes en Côte d'Ivoire.
- Les hommes (54%) ont plus d'autonomie dans la gestion des revenus du ménage que les femmes (36%).
- La majorité des Ivoiriens soutiennent que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes pour obtenir des emplois rémunérés (55%) et pour posséder et hériter des terres (71%).
- Une majorité des citoyens déclarent que les femmes jouissent de droits égaux en matière d'accès à l'emploi (81%) et au foncier (64%).
- Trois quarts (75%) des Ivoiriens approuvent la performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes, mais la même proportion (74%) estiment que ce dernier doit encore faire « un peu plus » ou « beaucoup plus » dans ce domaine.

Trois étapes principales : mettre en œuvre la perspective de genre

Analyse de genre :

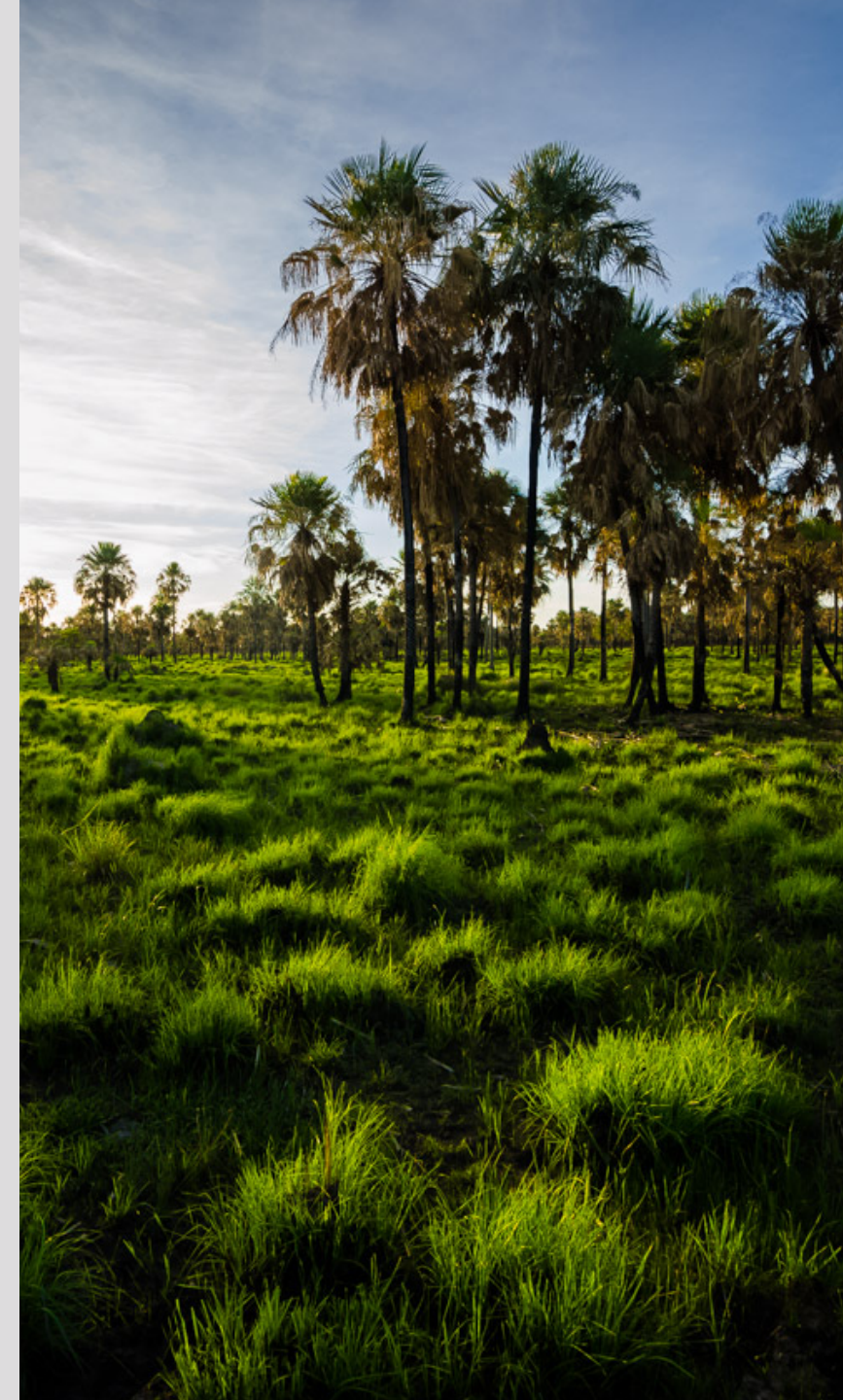
Elle met en évidence les différences entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans la répartition relative des ressources, des opportunités, des contraintes et du pouvoir.

Il sert de référence pour une intervention et constitue un point de départ pour le choix de la stratégie.

Plan d'action :

Sur la base de l'analyse de genre réalisée précédemment, avec des résultats, des cibles et des indicateurs spécifiques au genre.

Suivi et évaluation



Analyse de genre

Exemples des principaux éléments et variables à prendre en compte pour l'analyse, en fonction du contexte de l'assistance technique :

- Les rôles et responsabilités attribués à chaque sexe.
- Travail productif et reproductif.
- l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci (par exemple, les terres, les biens, etc.)
- Les besoins pratiques et stratégiques des femmes.
- Participation et représentation.
- La division du travail, structurée et non structurée structurées (par exemple, au sein du ménage, de la communauté ou de l'entreprise).
- Les droits
- Les valeurs et les normes qui influencent le comportement et les opportunités dans le secteur.

Données quantitatives et qualitatives	Les statistiques désagrégées sont essentiel dans l'analyse de les questions de genre. Ce site comprennent une combinaison de statistiques, descriptions, faits et analyses.
Évaluer les dommages	Examinez si, le cas échéant, l'assistance technique pourrait avoir par inadvertance un impact négatif sur les femmes. Cela pourrait se produire. Par exemple, en promouvant une technologie qui, du point de vue de l'utilisation des ressources, est durable, mais qui peut augmenter la charge domestique des femmes ou être inaccessible aux femmes en raison de barrières physiques, sociales ou culturelles.
Consultation des organisations de femmes	Organisations locales de femmes les organisations sont susceptibles de disposer d'informations importantes des informations importantes sur les relations entre les sexes, les valeurs culturelles et les normes sociales qui pourraient être utiles.

Plan d'action

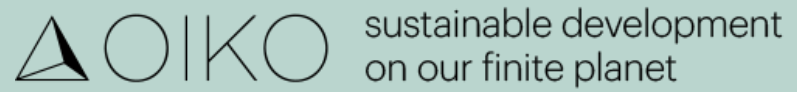
Utiliser l'analyse des questions de genre
l'analyse des questions dans la première étape comme une base pour
comme base pour le développement de la plan d'action et identifier les résultats attendus
résultats attendus.


<p>Focus sur le vise un à long terme</p>	<p>Se concentrer sur les objectifs à long terme du pays ou du secteur, même si l'assistance technique est plus spécifique et à court terme.</p>
<p>Stratégies pour être inclus</p>	<p>Intégration de la dimension de genre : application d'une perspective de genre dans toute l'assistance technique, avec une formulation claire des objectifs d'égalité entre les sexes et des activités et ressources correspondantes. Les activités doivent viser à avoir un impact sur les résultats de l'assistance technique.</p> <p>Activités sexospécifiques : en donnant la priorité à certains groupes de femmes et à leurs problèmes, cette approche peut contribuer à l'objectif à long terme de l'égalité des sexes.</p> <p>Un exemple d'activité spécifique au genre est le renforcement de la capacité des femmes à participer à la prise de décision concernant la technologie climatique. Un autre exemple est la formation des femmes à l'installation de modules solaires photovoltaïques pour gagner un revenu.</p>
<p>Parité de genre</p>	<p>Élaborer un plan pour atteindre la parité hommes-femmes dans les ateliers et les tables rondes. Chercher à obtenir une représentation égale des hommes et des femmes en tant que participants et intervenants dans les ateliers, les cours, les tables rondes, etc.</p>


Suivi et évaluation

- Définissez les résultats ou l'impact attendus en termes de perspective de genre.
- Inclure des indicateurs de genre appropriés dans le processus de suivi et d'évaluation du plan d'intervention.

Impact attendu	Indicateurs/ Exemples
Les hommes et les femmes participent de manière égale à dans la prise de décision liée à l'application ou à l'utilisation de la technologie climatique. l'application ou l'utilisation de la technologie climatique.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes participant aux réunions de planification et de consultation participatives.• Nombre d'hommes et de femmes occupant des postes de décision ou de direction dans le processus de planification du projet.• Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes dans les groupes d'utilisateurs, les coopératives, les comités, les services, etc. promouvant la technologie climatique.
Les hommes et les femmes bénéficient de manière égale de l'assistance technique et des formations liées au projet.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes à qui le programme offre une forme de formation.• Nombre et type de sessions de formation ciblant spécifiquement les hommes ou les femmes.• Nombre d'organisations de femmes recevant une formation.• Perception ou opinion de la formation fournie aux hommes et aux femmes



 Carrer de Can Verí, 1 - 07001 - Palma de Mallorca - Espagne

 +34 971 72 56 66

 info@oikologica.com

 www.oikologica.com